

<b>REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 janvier 2024</b> Salle du conseil  Procès-verbal	<b>Date de convocation :</b> 5 janvier 2024  <b>Étaient présents :</b> Philippe BERNARD, Maire ; Agnès BOISSON, Thierry CHAUVIGNÉ, Marie-Geneviève BOISSINOT, Dominique MARTIN, Adjoints ; Laurent BOSSOREIL, Damien CHARBONNIER, Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Édith GOUJON, Damien GRELLIÉ, Gladys RÉVEILLÈRE, Olivier TURLAIS. <b>Absent :</b> Néant <b>Secrétaire de séance :</b> Damien CHARBONNIER.
---------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le PV du 7 décembre 2023, des corrections sont apportés au paragraphe 2 : « À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, un forfait de 30 € sera demandé pour la livraison lors des locations des tables et des bancs pour tous les particuliers, hors associations communales et entreprises de la commune. »

Présentation du projet « lutter contre l'isolement » par Mme Socheleau, directrice de l'EHPAD de Montilliers, et Mme Rigaudeau, alternante en Master ». Des activités sont proposées au sein de l'établissement : la gym adaptée, le yoga du rire. Elles souhaitent apporter d'autres services auprès des personnes de la commune de plus de 60 ans. Un questionnaire sera réalisé pour connaître les activités ou services à développer. Elles sollicitent l'aide du C.C.A.S et une participation financière de la commune pour les activités mises en place.

**1) Modification statutaire en matière de liaisons douces et cyclistes**, considérant l'intérêt de permettre à Cholet Agglomération d'accompagner l'usage des mobilités actives et de développer un maillage d'itinéraires cyclables et piétonniers, de faire le lien entre toutes les communes du territoire, le conseil municipal donne un avis favorable à la modification statutaire.

**2) Adhésion au contrat d'assurance groupe « Risques statutaires » du Centre de Gestion**, le conseil accepte de signer la convention d'adhésion au contrat d'assurance groupe couvrant les risques statutaires liés aux personnels.

**3) Effacement des réseaux Route de Valanjou et rue du stade**, le SIEML propose différents modèles de lanternes, le conseil a opté pour le modèle SPRINT, couleur ral 8017 (brun chocolat). Un courrier sera adressé aux riverains pour les prévenir que des prestataires seront amenés à se présenter à leur domicile.

**4) Prix de vente des terrains Lotissement La Fontaine 2**, le projet a pris du retard à cause du Covid 19 et de certains points à rectifier au niveau de l'assainissement et le rejet des eaux pluviales. Le coût des travaux de viabilisation estimé en 2019 ne correspond plus au coût actuel, beaucoup plus élevé. Le conseil décide d'annuler la délibération en date du 12 décembre 2019 fixant le prix de vente des lots et décide de fixer le prix à 45 €/m<sup>2</sup> T.T.C..

**5) Transfert des pouvoirs de police du Maire en matière de publicité**, le conseil ne s'oppose pas à ce transfert au Président de Cholet Agglomération à compter du 1<sup>er</sup> août 2024.

**Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :**

- ♦ **Voirie** : la problématique des fossés bouchés, Cholet Agglomération fait le nécessaire. La signalétique des lieux publics sera refaite.
- ♦ **Culture** : trois thèmes sont à choisir pour les représentations sur la saison 2024-2025.
- ♦ **Enfance jeunesse** : proposer des idées de chantiers (fresque sur mur, ...)
- ♦ **Finances** : réunion fixée le 6 février à 18h.

**Affaires diverses :**

- **Magasin PROXI** : Mme Lambert a cédé son fonds de commerce ; le nouveau gérant, Mr El Khadi, commencera fin janvier.
- **Assemblées générales** : Rev'Art le 2 février, Montilliers Patrimoine le 9 février.

**La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le 8 février 2023 à 20h30.**